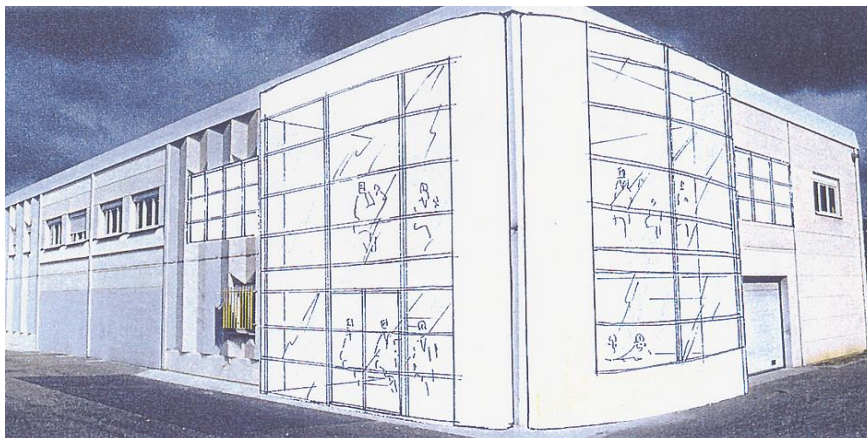


L'Espace des Entrepreneurs



Livret d'information

Présentation de la pépinière

L'Espace des Entrepreneurs, a été créé par la Commune de Montesson et ses partenaires : Institut Scientifique de Baesweiler (Allemagne), Vinci Energies, la Banque Populaire Val de France, la SEMAP (qui gère la pépinière de Poissy), Promotelec, rejoints en 2013 par la Communauté d'Agglomération St Germain Boucles de la Seine, la CASGBS.

Ouverte en 1998, la pépinière d'entreprises de Montesson accueille des entreprises technologiques innovantes ou à fort potentiel de développement.

La pépinière est gérée par la Société d'Economie Mixte pour une Pépinière d'Entreprises Régionales : la S.E.M.P.E.R, qui a pour seule activité la gestion et le développement de la pépinière, dans une volonté d'autonomie et de réactivité.

Sa ressource immobilière est un bâtiment de 2 200 m² en R+1, sur un terrain clos de 3 700 m². Elle vous offre sur 1 500 m², 50 lots privatifs de 17 à 60 m² et sur 700 m², des espaces communs.

Située sur la D121 à 1 km du pont du Pecq, elle est proche du RER A « Le Vésinet Le Pecq ».

L'Espace des Entrepreneurs vous offre des locaux privatifs et évolutifs ainsi que des espaces communs conviviaux proposant des services.

Les services communs

Accueil

L'accueil personnalisé de vos visiteurs est assuré de 8 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi.

Services data

La pépinière gère et mutualise vos accès Data, elle dispose d'une liaison principale par fibre optique de 100 Mb/s et, en « back-up » d'une seconde fibre optique de 100 Mb/s.

Services voix

La pépinière gère vos accès téléphoniques et vous fournit des lignes à volonté et sans délai. Le service voix s'appuie sur un IPBX vous offrant toutes les fonctionnalités : vous accédez via Internet à l'historique et au paramétrage de vos lignes et boîtes vocales. En votre absence ou sur occupation de vos lignes, nous prenons vos messages et vous les retransmettons par courriel.

Réseaux voix et data

La connexion vous est livrée sur une des prises RJ 45 de votre local. Un accès unique par entreprise sécurise les flux. Vous avez la possibilité de construire un réseau privé et sécurisé complet sans équipement supplémentaire.

Les réseaux de câbles convergent dans un local informatique, avec baie de brassage, climatisation et onduleur, qui peut accueillir vos switchs et vos serveurs.

Télécopies – Photocopies – Impression et Scanner

Un équipement de dernière génération est à votre disposition dans le hall. Avec un code d'accès, vous pouvez y accéder, soit en direct soit de votre bureau via votre ordinateur et y gérer vos propres dossiers.

Courrier

Le courrier arrivé est distribué dans les casiers. Sous réserve de nous donner procuration, l'ensemble de vos courriers sera réceptionné, en votre absence.

Une balance connectée et une machine à affranchir de grande capacité traiteront tous vos envois courriers et colissimos. Disposant d'un service « point Poste », vous pourrez également réaliser toutes vos opérations courriers : envoi en nombre, tarifs réduits et recommandés.

La pépinière a un accord spécifique avec DHL (de l'ordre de 75 % de réduction sur prix public) et met à votre disposition des « sous-comptes », pour gérer vos envois par Internet en toute autonomie. Un service d'enlèvement quotidien est assuré en fin de journée.

Un service de coursier est également disponible, sans accord tarifaire spécifique.

Secrétariat

Nous pouvons vous aider ponctuellement pour tous vos travaux de secrétariat classique.

Salles de réunion

De 40 m², lumineuse et climatisée cette salle est équipée d'une connexion data, d'un grand tableau magnétique blanc, d'un poste TV, d'un magnétoscope et d'un paper-board.

De 17 m² cette salle est équipée pour vos réunions de travail et entretien en petit comité

Un espace bar et restauration

Un espace de détente est à votre disposition, avec distributeurs de boissons chaudes, de friandises, de canettes réfrigérées et d'eau filtrée.

Pendant les heures de repas, des fours à micro-onde, un réfrigérateur, la cuisine du bar et de nombreuses places assises vous permettent de vous restaurer dans la convivialité.

En dehors des heures de repas, ces espaces accueilleront des entretiens et réunion, moins formelles que dans vos bureaux ou la salle de réunion.

Aux beaux jours, vous pourrez profiter des tables situées dans la partie jardin.

Domiciliation

Même si vous n'avez pas de bureaux à la pépinière, vous pouvez y domicilier le siège social de votre entreprise et accéder à l'ensemble de services proposés aux « résidents », l'accueil téléphonique personnalisé étant en option.

Les domiciliations ont une durée minimum légale de 3 mois et sont résiliables avec un mois de préavis.

Les locaux privatifs

Ils sont accessibles 24 h sur 24 h par badges programmables. Pour accompagner votre croissance vous pourrez bénéficier de plusieurs lots au fur et à mesure de votre développement.

Notre bâtiment offre différents types de locaux :

- des ateliers avec porte sectionnelle,
- des polyvalents avec accès direct sur l'extérieur,
- avec plancher informatique sur 600 m², facilitant le passage de câbles et garantissant une parfaite isolation électrostatique.

Tous nos locaux sont équipés d'éclairage par plafonnier et de chauffage électrique, de compteur électrique individuel et d'un tableau électrique indépendant.

De larges couloirs et un monte-charge, facilitent la circulation dans l'ensemble du bâtiment.

Les locaux ont un bail dérogatoire de 23 mois et sont résiliables avec un préavis de 3 mois.

Nos tarifs immobiliers incluent toutes les charges, taxes locales et régionales.

Mise à jour au 1er janvier 2018 € H.T.		dépôt de
Locaux privatifs		garantie
Toutes charges et prestations collectives comprises, par m ² par mois		par m ²
Bureau, 1 ^{ère} convention de 23 mois	20,98	31,95
Bureau, 2 ^{nde} convention de 23 mois	23,32	38,97
Bureau 3 ^{ème} convention de 23 mois	29,06	37,46
Atelier, 1 ^{ère} convention de 23 mois	15,79	25,65
Atelier, 2 ^{nde} convention de 23 mois	18,35	33,33
Atelier 3 ^{ème} convention de 23 mois	20,65	26,82
Domiciliation juridique		
sans accueil téléphonique / mois	46,00	138,00
accueil téléphonique personnalisé pour un forfait de 30 appels mensuels (appel supplémentaire)	40,00	(1,00)
réexpédition / mois (hors affranchissement)	7,60	
Services communs		
parking	gratuit	
abonnement électrique	gratuit	
kWh et taxes locales, basé sur tarif bleu d'EDF	0,1215	
mise en service de ligne Voix ou Data	25,00	
abonnement / mois Voix	13,95	
abonnement / mois Data 1 ^{er} poste (poste suivant)	25,00	(10,00)
réception de fax	gratuit	
émission de fax	0,08	
page scannée pour fax ou numérisation	0,005	
impressions ou photocopies N&B	0,03	
impressions ou photocopies couleur	0,06	
affranchissements	tarif poste	
badge contrôle d'accès	6,00	
travaux de secrétariat (l'heure)	25,00	
vidéo projecteur par journée (par heure)	25,00	(5,00)
salle de réunion par journée (par heure)	50,00	(10,00)
salle de réunion par journée pour les extérieurs (par heure)	100,00	(20,00)

Dossier de candidature

Ce dossier présente votre projet au Comité d'Agrément qui décide de votre entrée au sein de la pépinière.

1. A partir d'un modèle de business plan, remise du dossier au Directeur pour lecture et commentaire,
2. Le Directeur enregistre le dossier et organise une réunion du Comité d'Agrément,
3. Examen du dossier par le Comité d'Agrément qui évalue les projets selon les critères suivants :
 - **L'adéquation équipe projet** : La valeur ajoutée par la pépinière - Les qualités managériales - L'expérience dans le secteur d'activité.
 - **Le projet** : La nature de l'activité - Le degré d'innovation - Le potentiel de développement – L'exploitation et la rentabilité - Le marketing – La structure et la cohérence du dossier - Les chances de réussite - La prévision d'emplois -- Le Plan de financement -

Les conventions d'hébergement et d'accompagnement

Le candidat admis est invité à signer au plus tôt les conventions d'hébergement et d'accompagnement.

La convention d'accompagnement est systématiquement proposée aux candidats mais n'est pas obligatoire. Elle spécifie les services de suivi et d'accompagnement aux entreprises et propose au candidat des entretiens individuels et trimestriels.

Si le candidat décline la convention d'accompagnement :

- Son tarif d'hébergement ne sera pas minoré les 23 premiers mois.
- Un entretien d'accueil et un entretien de préparation à la sortie seront seuls réalisés.

Si le candidat accepte la convention d'accompagnement :

- Il s'engage à faire le point fois par trimestre, sur ses effectifs, ses besoins de financements, ses besoins immobiliers et à fournir ses comptes annuels détaillés.

Sources d'informations

Avec afe.fr l'Agence France Entrepreneur vous trouverez toutes les informations et liens utiles à votre projet sur un site dédié à la création et toujours actualisé.

Pépinière de Montesson
5 rue du chant des oiseaux
78 360 Montesson
tel : 01 30 15 78
contact@semper.fr
www.semper.fr

